



PRÉVENTIONS – COVID 19

ORGANISATION DES ELECTIONS MUNICIPALES

PRECAUTIONS A RESPECTER

Respecter scrupuleusement la marche à suivre à l'intérieur du bureau de vote
(marquage au sol)

Adopter les bons gestes sanitaires



Se laver les mains en entrant dans le bureau de vote et en le quittant



Eviter tout contact physique avec d'autres personnes (embrassades, serrement de mains....)



Restez à distance des autres électeurs – la distance d'un mètre minimum est préconisée



Pour des raisons d'hygiène, venez avec votre stylo bleu ou noir non effaçable

Le Maire.